

#### Unité de distribution : EST

Lieux de prélèvements	Paramètres	Unité	Minimum	Moyenne	Maximum	Limites et référence de qualité*	Nombre de dépassements	Commentaires de la délégation départementale de Paris
Analyses en distribution (réseaux publics et réseaux intérieurs d'immeubles)	Température	°C	16,5	20,8	23,2	25	0	Sur les 65 échantillons prélevés, tous les résultats d'analyse sont conformes à la réglementation pour l'ensemble des paramètres étudiés.
	Turbidité	NFU	0,0	0,2	0,7	2	0	
	Chlore libre	mg(Cl <sub>2</sub> )/L	0,1	0,1	0,2	-	0	
	Conductivité	µS/cm	403,0	468,0	584,0	200<x<1100	0	
	pH	unité pH	7,0	7,7	8,1	6,5<x<9	0	
Synthèse des résultats portant sur 65 prélèvements	Fer	µg/L	0,0	6,1	119,0	200	0	
	Nitrates	mg/L	9,8	13,2	34,0	50	0	
	Ammonium	mg/L	0,0	0,0	0,1	0,1	0	
	Escherichia coli	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Bactéries sulfito-réductrices	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Entérocoques	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Coliformes totaux	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	

\* : valeurs fixées par les articles R.1321-2 et R.1321-3 du code de la santé publique

Lieux de prélèvements	Paramètres	Unité	Minimum	Moyenne	Maximum	Limites et référence de qualité*	Nombre de dépassements	Commentaires de la délégation départementale de Paris
Analyses en production (sur l'eau traitée) avant mise en distribution de l'unité de distribution EST	Dureté (TH)	°f	20,0	21,0	22,6	-	0	Sur l'ensemble des échantillons prélevés, tous les résultats d'analyse sont conformes à la réglementation pour l'ensemble des paramètres étudiés.
	Calcium	mg/L	78,7	78,7	78,7	-	0	
	Bicarbonates	mg/L	219,0	219,0	219,0	-	0	
	Chlorures	mg/L	19,9	20,3	21,1	250	0	
	Fluorures	mg/L	0,2	0,2	0,2	1,5	0	
Synthèse des résultats portant sur les 8 prélèvements réalisés sur le réservoir des Lilas	Sodium	mg/L	10,7	10,7	10,7	200	0	
	Sulfates	mg/L	28,2	31,3	35,3	250	0	
	Nitrates	mg/L	11,0	13,4	16,0	50	0	
	Pesticide : atrazine	µg/L	0,0	0,0	0,0	0,1	0	
<b>AVIS DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE PARIS : EAU DE BONNE QUALITE</b>								pour la Directrice de la délégation départementale de Paris, par délégation,  Timothée FIAT, responsable de la cellule qualité des eaux

N.B. : toute anomalie observée fait l'objet d'analyses complémentaires pour infirmer ou confirmer les résultats. En cas de nécessité, des actions immédiates sont entreprises.